

LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL, ACTUALITÉS JURISPRUDENTIELLES



Public concerné

Avocats et juristes

Prérequis

Ouvert à tout participant disposant de compétences en droit du travail.

Niveau de la formation

Niveau 1 : Acquisition des fondamentaux



Durée

3 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

225 € HT / 270 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Pierre Fadeuilhe

Avocat au barreau de Toulouse et Maître de conférences

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Reconnaître un licenciement pour motif disciplinaire, non disciplinaire et pour inaptitude du salarié
- Appréhender la rupture anticipée du CDD et l'indemnisation du salarié
- Anticiper les ruptures de contrat de travail comme la mise à la retraite et le départ à la retraite, le licenciement pour motif économique, la rupture conventionnelle, la transaction et la rupture amiable.

Méthode d'apprentissage

Séance de formation en ligne, alternance d'apports théoriques, d'exercices et de cas pratiques, utilisation de l'outil de recherche Juri'predis.

Contenu

- > Séquence 1 : Le licenciement pour motif personnel
- > Séquence 2 : Les autres types de rupture du contrat de travail

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL, ACTUALITÉS JURISPRUDENTIELLES

Inscription

Inscription effective après :

- validation des prérequis
- réception de la convention signée
- paiement du prix de la formation

Inscription requise 5 jours ouvrés avant formation.

Support pédagogique

- Powerpoint
- Support d'environ 100 pages avec toutes les références remis aux participants

Contrôle des connaissances et évaluation des acquis

- Questions
- Echanges en cours de formation
- QCM en fin de formation

Attestation de fin de formation

Après contrôle de présence et

émargement, le participant recevra :

- Attestation de fin de formation
- Attestation FIF-PL (le cas échéant)

Organisme de formation certifié Qualiopi

- Gage de confiance et qualité
- prise en charge possible (FIF-PL/OPCO)

Annulation

- 5 jours ouvrés avant formation
- à défaut, toutes sommes versées restent dues



Intervenant

Pierre Fadeuilhe

Avocat au barreau de Toulouse et Maître de conférences

Docteur en droit privé, Pierre Fadeuilhe est à la fois avocat inscrit au Barreau de Toulouse et Maître de conférences à l'INP de Toulouse.

Il intervient tout d'abord auprès de fédérations d'associations et d'associations sur tout le territoire national et répond à l'ensemble de leur problématique juridique.

Maître Fadeuilhe accompagne également les employeurs et comités économiques et sociaux (CSE) tout au long de la relation de travail.

Déroulé de la formation

5 mn Accueil des participants par le référent pédagogique (Juri'Learn)

Présentation de la formation et du formateur

5 mn Prise de parole du formateur, début de la formation.

"Tour de table" des participants, interrogation sur les attentes et besoins.

1h20 Séquence 1 : Le licenciement pour motif personnel

5 mn Pause

1h20 Séquence 2 : Les autres types de rupture du contrat de travail

5 mn "Tour de table" des participants pour évaluer la satisfaction
Clôture de la formation

Durée totale de la formation : 3H